



Assemblée générale

Documents officiels

Commission du désarmement

368^e séance

Mercredi 21 février 2018, à 10 heures

New York

Président : M^{me} Martinic (Argentine)

La séance est ouverte à 10 h 20.

Ouverture de la session

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) :

Je déclare ouverte la session d'organisation de 2018 de la Commission du désarmement.

Ordre du jour provisoire de la session de fond de 2018 de la Commission du désarmement (A/CN.10/L.79)

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) :

Comme les années précédentes, la Commission se réunit brièvement aujourd'hui pour examiner les questions d'organisation, notamment l'élection du Président et des autres membres du Bureau pour la session de 2018.

J'appelle à présent l'attention de la Commission sur l'ordre du jour provisoire de cette session d'organisation, qui est publié sous la cote A/CN.10/L.79.

Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que la Commission décide d'adopter l'ordre du jour provisoire qui est publié sous la cote A/CN.10/L.79.

L'ordre du jour est adopté.

Élection du Président et des autres membres du Bureau

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) :

Conformément au principe établi de roulement géographique, c'est au Groupe des États d'Europe occidentale et autres États que revient l'honneur de nommer le

candidat au poste de Président de la Commission à sa session de 2018. J'ai reçu du Président de ce groupe une communication officielle m'informant que le Groupe s'est entendu sur la désignation de l'Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire, M^{me} Gillian Bird, de l'Australie, comme candidate à la présidence de la Commission pour sa session de 2018.

Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que la Commission souhaite élire M^{me} Gillian Bird Présidente de la Commission du désarmement par acclamation.

Il en est ainsi décidé.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) :

Au nom de la Commission et en mon nom propre, je félicite M^{me} Gillian Bird, Représentante permanente de l'Australie, de son élection à ces hautes fonctions. Nous attendons avec intérêt de tirer profit de son expérience et de ses compétences diplomatiques. Nous lui souhaitons plein succès dans l'exécution de ses nouvelles et importantes fonctions. Quant à nous, nous sommes à son service et serons prêts, le cas échéant, à lui faire part de nos conseils et à lui fournir tout notre appui.

Par ces brèves remarques, j'invite M^{me} Bird à assumer la présidence.

M^{me} Bird (Australie) assume la présidence.

La Présidente (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier les membres de la Commission de m'avoir élue Présidente de la Commission du

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-04759(F)



Document adapté

Merci de recycler



désarmement et de m'avoir confié l'importante mission de présider la présente session d'organisation. Je compte sur l'appui et la coopération de tous les États Membres pour réaliser les importants objectifs de la Commission dont nous sommes saisis. En tant que Présidente, je suis déterminée à être juste, ouverte et accessible. J'invite donc les membres à me contacter s'ils ont n'importe quelle question à tout moment de mon mandat.

Avant de passer à la question suivante inscrite à notre ordre du jour, je voudrais rendre un hommage mérité à la Présidente de la Commission du désarmement pour la session de fond de 2017, M^{me} Gabriela Martinic, pour sa direction et sa conduite remarquables des travaux de la Commission. Comme elle arrive à la fin de son mandat ici, à New York, je voudrais également lui souhaiter, au nom de tous, plein succès pour l'avenir. Mes remerciements s'adressent également aux autres membres du Bureau et aux Présidents des groupes de travail pour leurs efforts inlassables et courageux.

Enfin, je voudrais remercier les délégations de l'esprit constructif et de la coopération dont elles ont fait preuve pendant la précédente session. Tous ces facteurs ont permis de surmonter une impasse de 17 ans au sein de la Commission du désarmement et d'adopter à l'unanimité un ensemble de recommandations au Groupe de travail II, sur les armes classiques. J'espère que cet esprit constructif et cette coopération seront caractéristiques des travaux de la Commission cette année.

Comme je l'ai indiqué lors des consultations, il existe de nombreuses bonnes raisons pour que cette session prenne un bon départ. Qu'il me soit permis d'en mentionner quelques-unes.

Premièrement, pour les délégations qui sont signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), ce cycle triennal de la Commission du désarmement les amène jusqu'à la Conférence d'examen du TNP de 2020. Apparemment, cela arrive assez rarement avec les cycles de la Commission du désarmement, qui sont souvent décalés par rapport à la Conférence d'examen du TNP. J'encourage toutes les délégations à envisager de tirer parti au mieux de cette occasion pour la Commission d'apporter une contribution de fond aux documents issus des Conférences d'examen du TNP.

Deuxièmement, la réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire, aura lieu à la mi-mai, ici à New York. Cette réunion aura lieu peu après la conclusion de la session de la Commission; et donc, un bon départ ici pourrait aussi aider à donner le ton de cette réunion.

Troisièmement, sous réserve d'un accord sur l'ordre du jour, les délégations pourraient envisager de prendre des mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales, pour la première fois à la Commission. En ce sens, nous avons la responsabilité, en tant que pionniers, de lancer des débats fructueux et constructifs sur l'espace qui pourraient permettre de parvenir à un résultat à la fin du cycle.

Enfin, au cours de nos consultations, j'ai dit que j'espérais que l'optimisme qui régnait récemment au sein des délégations à la Commission du désarmement pourrait avoir une influence positive sur nos collègues à Genève, qui souffrent depuis si longtemps. Cette influence positive semble effectivement avoir un impact. J'ai été heureuse d'apprendre que la semaine dernière, la Conférence du désarmement a adopté une décision visant à établir cinq organes subsidiaires afin de faire avancer progressivement les travaux de fond de la Commission, et je voudrais souhaiter à ces organes plein succès dans leurs travaux.

Nous allons maintenant examiner le troisième point de notre ordre du jour, à savoir l'élection des autres membres du Bureau de la Commission du désarmement pour 2018.

J'ai le plaisir d'informer la Commission du soutien accordé par les groupes régionaux. Les États africains ont approuvé les candidatures de M. Bassem Hassan, de la Mission permanente de l'Égypte, et de M. Mustapha Abbani, de la Mission permanente de l'Algérie, en tant que Vice-Présidents du Groupe des États d'Afrique. Les États d'Asie et du Pacifique ont approuvé les candidatures de M. Nirupam Dev Nath, Conseiller auprès de la Mission permanente de Bangladesh, et de M. Surendra Thapa, Conseiller auprès de la Mission permanente du Népal, en tant que Vice-Présidents issu du Groupe des États d'Asie et du Pacifique. Les États d'Europe orientale ont approuvé la candidature de M. Volodymyr Leschenko, Premier Conseiller auprès de la Mission permanente de l'Ukraine, en tant que Vice-Président issu du Groupe des États d'Europe orientale. Enfin, les États d'Amérique latine et des Caraïbes ont approuvé la candidature de M^{me} Diedre Mills, Représentante permanente adjointe de la Jamaïque, au poste de Rapporteur issu du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que la Commission souhaite élire ces candidats.

Il en est ainsi décidé.

La Présidente (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis, au nom de la Commission, d'adresser mes chaleureuses félicitations aux représentants élus et de leur souhaiter plein succès dans l'exercice de leurs fonctions.

En ce qui concerne l'élection des autres membres du Bureau, j'ai été informée que les consultations se poursuivent au sein d'autres groupes régionaux sur les candidatures éventuelles aux postes restants de Vice-Présidents. La Commission devra donc se pencher sur cette question à une date ultérieure.

Examen de la résolution 72/66, intitulée « Rapport de la Commission du désarmement », adoptée par l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session

La Présidente (*parle en anglais*) : Comme les membres de la Commission le savent, l'Assemblée générale a adopté une résolution qui porte spécifiquement sur les travaux de la Commission. La résolution 72/66, intitulée « Rapport de la Commission du désarmement », a été adoptée par l'Assemblée générale à sa 62^e séance plénière, le 4 décembre 2017, au titre du point 101 b) de l'ordre du jour. J'appelle l'attention de la Commission sur les paragraphes 2, 3, 5, 6 et 8 de la résolution, qui intéressent les travaux de la Commission cette année. Les membres se souviendront qu'au paragraphe 6 de la résolution, les questions de fond à examiner à la session de fond de 2018 de la Commission étaient encore à déterminer.

Comme les membres le savent, la décision 52/492, qui définit les procédures suivies par la Commission, est très claire sur ce point, et je voudrais à cet égard citer le paragraphe b) de la décision :

« [L]ordre du jour de la Commission du désarmement qui concerne les questions de fond devrait normalement se composer de deux points de l'ordre du jour par an choisis parmi tout l'éventail des questions de désarmement, dont l'un aurait trait au désarmement nucléaire; il serait possible de retenir un troisième point de l'ordre du jour si un consensus se dégagait pour l'adopter; les organes subsidiaires ne devraient pas se réunir parallèlement à la session de la Commission. »

Ordre du jour provisoire de la session de fond de 2018 de la Commission du désarmement

La Présidente (*parle en anglais*) : Comme les membres peuvent le constater dans l'ordre du jour provisoire de la session (A/CN.10/L.80), les points 4 et 5 de l'ordre du jour sont laissés en blanc. Comme je l'ai indiqué

durant les consultations, j'ai l'intention, sous réserve de l'opinion des membres, que nous nous prononcions aujourd'hui sur les deux questions de fond à inscrire à l'ordre du jour de la session de 2018 et pour le reste du cycle triennal, pour examen par les deux groupes de travail.

En conséquence, à l'issue d'intenses discussions informelles, il est proposé d'adopter les deux questions de fond suivantes : « Recommandations visant à réaliser le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires » et « Conformément aux recommandations figurant dans le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (A/68/189), élaboration de recommandations visant à promouvoir l'application des mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales aux fins de la prévention d'une course aux armements dans l'espace ».

Étant donné que ces deux questions ont recueilli un large soutien durant les consultations, puis-je considérer que la Commission souhaite adopter l'ordre du jour provisoire, tel qu'il figure dans le document A/CN.10/L.80, avec l'inclusion de ces deux questions de fond?

Il en est ainsi décidé.

La Présidente (*parle en anglais*) : Indépendamment de l'ordre du jour officiel, durant nos consultations, nous nous sommes également penchés sur la question de savoir si des discussions informelles sur les armes classiques devaient ou non avoir lieu dans le cadre d'une ou deux réunions de la Commission qui seraient réservées à cet effet, à l'instar de celles qui ont été organisées sur l'espace en 2016 et 2017. Plusieurs délégations ont exprimé leur intérêt à cet égard, tandis que d'autres s'y sont opposées ou se sont interrogées sur l'utilité d'un tel exercice. La présidence n'a reçu aucune proposition concrète concernant de telles discussions informelles, mais si des propositions venaient à être faites, elles devraient être approuvées par toutes les délégations. Y a-t-il des avis sur la question?

M. Seifi Pargou (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais vous féliciter, Madame la Présidente, ainsi que les autres membres du Bureau pour votre élection bien méritée et indiquer que vous pouvez compter sur notre plein appui et notre entière coopération durant vos travaux tout au long de la présente session de la Commission du désarmement.

Notre position sur les points de l'ordre du jour est bien connue. Nous sommes de fervents partisans de la première question de fond, « Recommandations visant à réaliser le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires ». En ce qui concerne la deuxième question de fond inscrite à l'ordre du jour, relative à l'espace, comme la plupart des autres délégations, la mienne attache une grande importance à la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Voilà pourquoi nous avons accepté l'année dernière qu'un troisième point consacré à l'espace extra-atmosphérique soit inscrit à l'ordre du jour de la Commission du désarmement. Cette année, nous sommes également favorables à ce que la question de l'espace extra-atmosphérique soit inscrite à l'ordre du jour en tant que deuxième question de fond.

Toutefois, nous souhaitons faire une observation sur le libellé de ce point de l'ordre du jour, qui semble suggérer que le rapport de 2013 du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (A/68/189) est la seule source de référence pour l'examen de ce point de l'ordre du jour. Ce n'est pas sans importance, étant donné en particulier que le document susmentionné n'a jamais été adopté ni approuvé par l'Assemblée générale. L'Assemblée générale, dans diverses résolutions, n'a fait que se féliciter de la note du Secrétaire général transmettant le rapport. Par conséquent, nous estimons qu'un rapport ayant un tel statut ne peut pas et ne devrait pas être considéré comme l'unique point de départ pour l'examen de ce point de l'ordre du jour.

Nous voudrions donc faire observer que nous avons accepté ce point de l'ordre du jour, étant entendu que le rapport de 2013 du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales n'est pas la seule base d'examen de cette question, et que d'autres documents pertinents seront également pris en compte.

De même, la référence dans ce point de l'ordre du jour au rapport 2013 du Groupe d'experts gouvernementaux ne doit pas être vue comme une mise à jour du statut actuel du rapport, qui reste un document qui n'a pas été adopté par l'Assemblée. En outre, elle ne préjuge en aucune manière des discussions de fond ou des négociations éventuelles sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace organisées à la Conférence du désarmement à Genève.

Nous continuerons d'être souples et constructifs, dans l'espoir que la Commission sera en mesure

de se mettre d'accord sur un ensemble de recommandations pendant le présent cycle, en particulier en ce qui concerne le désarmement nucléaire, ce qui aurait dû avoir lieu depuis longtemps.

M. Denktaş (Turquie) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Madame la Présidente, pour votre élection.

La Turquie a trouvé que les discussions informelles que nous avons eues en amont sur l'espace extra-atmosphérique étaient fort utiles, de sorte que, bien que nous appuyions le consensus sur les points de l'ordre du jour qui viennent d'être approuvés, nous voudrions suggérer de poursuivre, au moins cette année encore, ce type de discussions, cette fois, sur le sujet général des armes classiques.

Mme Sánchez Rodríguez (Cuba) (*parle en espagnol*) : Ma délégation vous félicite, Madame la Présidente, pour votre élection à la présidence de la Commission du désarmement pour la session de 2018, ainsi que les autres membres du Bureau.

Ma délégation appuie les deux questions choisies pour figurer à l'ordre du jour, en particulier celle des « Recommandations visant à réaliser le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires », comme le veut la tradition. Cuba est résolument en faveur du désarmement nucléaire et estime que nous devrions adopter des recommandations à ce sujet. C'est aussi la position traditionnelle du Mouvement des pays non alignés. Nous espérons également qu'au cours des trois prochaines années, nous serons en mesure d'obtenir des résultats en ce qui concerne la prévention d'une course aux armements dans l'espace, qui est également un sujet que Cuba appuie vigoureusement, puisqu'elle a notamment coparrainé les projets de résolution sur l'espace extra-atmosphérique à la Première Commission.

En ce qui concerne la question de savoir si nous voulons tenir des consultations au cours de la présente session sur les armes classiques, ma délégation estime qu'il existe des divergences de vues quant au fait d'examiner cette question durant les réunions de la Commission pendant le cycle 2018-2020. Au vu de ces divergences d'opinions, je me demande pourquoi nous examinerions cette question étant donné que, à l'occasion de la troisième Conférence d'examen du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects, nous aurons l'occasion d'avancer sur les questions de fond relatives aux armes classiques, et que l'année dernière, nous avons eu des résultats

encourageants sur les mesures de confiance relatives aux armes classiques.

M. Luque Márquez (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, pour votre élection. Je félicite également les autres membres du Bureau, et les assure de l'appui de l'Équateur. De toute évidence, nous nous réjouissons de la décision concernant les deux questions de fond inscrites à l'ordre du jour, en particulier la première.

S'agissant de la deuxième question, nous avons exprimé nos réserves lors de consultations, réserves que le représentant de l'Iran a également en partie exprimées. En tout état de cause, pour en revenir à la question que vous venez de poser, Madame la Présidente, je ne peux nier que je suis quelque peu surpris. Je pensais que la question avait été abordée lors des consultations et que les désaccords entre nous étant manifestes, elle ne serait pas soulevée aujourd'hui. Toutefois, comme cela a été mentionné, je vais maintenant officiellement exprimer les mêmes doutes qui n'ont pas encore été pris en compte de manière satisfaisante par les partisans de cette idée.

On parle beaucoup de l'utilisation efficace et efficiente du temps. Dans le cadre des discussions menées dans toutes les instances des Nations Unies, c'est presque devenu un mantra de certaines délégations. À cet égard, j'ai effectivement une préoccupation. En ce qui concerne les deux questions de fond qui ont été adoptées il y a quelques instants, nous espérons avoir des recommandations à faire à la fin du cycle dans trois ans, c'est-à-dire un résultat concret à présenter à l'Assemblée générale comme résultat de nos discussions au sein de la Commission du désarmement.

Quel est le résultat proposé de ces discussions informelles? Parce que c'est ce que ce serait: un ou deux jours de débats informels, du moins d'après ce que nous avons entendu. Aujourd'hui, je viens d'entendre le représentant de la Turquie appeler à la poursuite des débats sur les armes classiques, mais, à l'évidence, nous aurions à déterminer le contexte dans lequel ces discussions auront lieu et pendant combien de jours. D'après ce que nous avons entendu jusqu'à présent, il s'agirait d'un ou deux jours au-delà du calendrier actuel de la Commission pour examiner les points de l'ordre du jour. J'ai entendu dire que les discussions pourraient durer un ou deux jours, un ou deux soirs, et pendant une ou deux réunions de la Commission. Quel serait le résultat?

Lorsque de telles discussions informelles sur la question de l'espace ont eu lieu durant le cycle précédent, c'était dans le but de déterminer comment cette proposition pouvait être intégrée dans le cycle actuel de la Commission. Cela a déjà eu lieu. Là, nous sommes parvenus à un résultat concret. Mais aujourd'hui, quel serait le résultat concret du projet de discussions informelles sur les armes classiques? J'ai posé cette question lors des consultations et je m'excuse si quelqu'un a répondu, mais je n'ai entendu aucune réponse quant au résultat escompté. L'objectif semble être de maintenir cette question à l'ordre du jour, ce qui est déjà le cas, comme l'a souligné la représentante de Cuba, parce que nous avons aujourd'hui en 2018 la Conférence d'examen du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, ainsi que toutes les autres activités liées aux armes classiques.

En outre, dans trois ans, toutes les délégations seront en mesure de présenter et de proposer à la Commission d'ajouter les armes classiques en tant que deuxième question inscrite à l'ordre du jour, si nécessaire. Mais une fois de plus, je n'en vois pas l'utilité. Je pense que cela détourne inutilement la Commission de ses objectifs et ce n'est certainement pas là une utilisation adéquate des ressources, du temps, voire de la capacité des missions, en particulier les plus petits d'entre elles.

M. Cooles (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Madame la Présidente, pour votre élection, ainsi que les autres membres élus du Bureau.

Je parlerai brièvement pour signaler clairement notre appui aux deux points de l'ordre du jour, tels qu'adoptés, sur la non-prolifération et sur l'espace. Je tiens également à signaler rapidement l'appui du Royaume-Uni à la proposition de mon collègue de la Turquie. J'ai beaucoup apprécié les opinions exprimées dans cette salle. Je comprends ces préoccupations. Le point de vue de ma délégation est que, au vu de la percée de l'année dernière, il y a grand intérêt à poursuivre sur cette voie, et que ces débats informels sur les armes classiques seraient effectivement utiles. Je note les préoccupations de certaines délégations et aimerais entendre d'autres points de vue dans cette salle.

Mme Jáquez Huacuja (Mexique) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, de votre élection à la présidence. Nous sommes convaincus que, sous votre direction, cette instance délibérante sur le désarmement s'acquittera de son mandat. Nous engageons également l'appui de

la délégation mexicaine et sa souplesse en faveur de la réalisation de ces tâches.

C'est pourquoi je voulais répondre à la question concernant le thème additionnel des armes classiques qui pourrait être examiné à la Commission dans le cadre de discussions informelles, sous un format qui reste à déterminer. Ma délégation a déjà exprimé sa flexibilité vis-à-vis de cette question et sa volonté de l'examiner si tel est le vœu de la Commission. Néanmoins, nous connaissons bien les réserves et les doutes que cette question a générés entre les délégations. Ainsi, et sans rien enlever à la proposition de la présidence, nous voudrions faire part de quelques réflexions.

Cette question ne doit pas nous détourner des principaux points de l'ordre du jour de la Commission qui viennent d'être adoptés en vue de formuler des recommandations, car c'est un élément essentiel du mandat de la Commission. Toutefois, étant donné qu'il s'agit d'un organe délibérant, la Commission peut continuer d'examiner les questions qui pourraient bénéficier à son mandat, comme je l'ai dit précédemment. Ainsi, ma délégation serait favorable à la création d'un groupe de travail informel, comme nous l'avons fait pour l'espace extra-atmosphérique et d'autres questions, qui pourrait se réunir sans interférer avec le travail de fond de la Commission afin d'examiner certaines des questions liées aux armes classiques.

Néanmoins, ce qui semble ne pas être clair est le champ d'application de ces consultations. Certains pensent que ces consultations seraient en conflit ou feraient double emploi avec d'autres réunions, telles que celles qui se tiendront cette année à New York sur le Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects. D'autres délégations affirment qu'il n'y a rien à débattre en ce qui concerne les armes classiques. De l'avis du Mexique, il pourrait y avoir un débat intéressant sur les liens éventuels, les chevauchements, les interactions et les synergies entre les diverses consultations sur certaines armes classiques, car le Programme d'action est de portée très limitée quand il s'agit de la totalité des armes classiques. En conclusion, si une proposition concrète est faite, nous comptons que la portée de ces consultations sur les armes classiques sera très clairement définie. Bien entendu, la Commission peut compter sur la souplesse du Mexique si telle devait être sa décision.

Mme Jarrot (France) : Je tiens, à mon tour, à vous féliciter pour votre élection, Madame la Présidente, à la tête de la Commission du désarmement. Je me félicite également de l'adoption de l'ordre du jour de nos travaux.

Je voudrais simplement faire écho aux remarques de notre collègue britannique ainsi que d'autres collègues dans la salle sur le fait qu'il serait utile de capitaliser sur nos travaux de l'année dernière sur le dossier des armes classiques, en tenant des discussions informelles en sus de celles que nous aurons sur les deux points de l'ordre du jour qui vient d'être adopté. Une telle discussion nous permettra de poursuivre la réflexion et, une fois encore, de capitaliser sur les recommandations par consensus que nous avons adoptées l'année dernière.

M. Jiménez (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Nous tenons nous aussi à vous féliciter, Madame la Présidente, de votre élection à la présidence de la Commission du désarmement et féliciter le reste du Bureau. Notre délégation souhaite également vous remercier pour les points qui ont été proposés pour l'ordre du jour de la Commission - que nous soutenons pleinement - en ce qui concerne la priorité de formuler des recommandations dans le domaine du désarmement nucléaire. Nous sommes également pour la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Nous avons coparrainé les résolutions sur cette question à la Première Commission.

Toutefois, nous voudrions nous joindre au débat sur la proposition que nous venons d'entendre concernant la tenue de consultations sur les armes classiques. Nous aussi, nous voulons aller plus loin sur cette question et en savoir davantage sur l'intention véritable qui se cache derrière la proposition de débattre de ce sujet, étant donné que, comme l'ont dit les collègues qui se sont exprimés avant moi, la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects aura bientôt lieu ici à New York. Cela risquerait de faire double emploi.

Cependant, nous comprenons que la Commission est un organe de délibération et nous sommes prêts à entendre dans quel cadre on pourrait continuer à examiner cette proposition. Nous pensons néanmoins que cela ne doit pas nous détourner des priorités de la Commission ni des thèmes que nous nous sommes fixés, car cela va mobiliser les énergies alors que nous devons nous concentrer sur les questions qui ont été recommandées. Dans notre cas particulier, celui d'une délégation

de petite taille, cela supposerait que nous ayons plus de temps et plus de personnel pour assister à toutes ces réunions.

M. Luque Márquez (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je m'excuse de reprendre la parole, même si, dans un débat interactif, cela devrait être un peu plus normal. Je voulais simplement répéter ce que j'ai dit dès le départ. Avec tout le respect que je leur dois, j'ai l'impression – et, bien sûr, je peux me tromper – que même ceux qui prônent l'idée de poursuivre ces discussions sur les armes classiques ne savent pas clairement quel est leur objectif ni quel sera le contenu de ces discussions ou, comme le représentant du Mexique l'a mentionné à juste titre, leur portée.

Nous venons d'entendre la représentante de la France dire que nous devons tirer parti des résultats et du succès des discussions sur les armes classiques du cycle précédent. Certes, mais en l'occurrence, il s'agissait des mesures de confiance dans le domaine des armes classiques. L'idée est-elle de poursuivre ces discussions? Est-ce cela la proposition? Ou devrions-nous aborder de nouveaux sujets? Nous venons également d'apprendre qu'on avait proposé par écrit d'examiner la question des synergies. C'est un thème récurrent dans le domaine des armes légères, ces derniers temps. Ma délégation est prête à débattre de la question et à poursuivre les consultations sur le sujet, comme vous le proposez, Madame la Présidente. Mais je pense qu'il est nécessaire de définir plus clairement les objectifs visés et d'utiliser notre temps de façon rationnelle, sans parler, comme vient de le dire le représentant du Nicaragua, qu'il faut également tenir compte des ressources dont disposent les missions.

M. Denktaş (Turquie) (*parle en anglais*) : J'apprécie sincèrement toutes les observations qui ont été formulées. Je voudrais tout particulièrement remercier le représentant du Mexique pour son approche constructive de la question. J'étais membre du Bureau lorsque nous sommes parvenus à un consensus sur les armes classiques après 17 ans d'effort. Je sais ce que cela représente. Notre sentiment était qu'il pouvait être assez utile de poursuivre la tradition consistant à avoir des discussions informelles à la fin de chaque session. Elle a permis en effet de préparer le terrain à de nouvelles réalisations.

Pour en revenir à la question de l'utilisation efficace des ressources, comme je l'ai dit, cette question a été évoquée aujourd'hui et au moins au cours de deux autres réunions. Je crois que nous aurions pu employer

notre énergie et nos ressources à quelque chose de plus productif. Mais, là encore, le consensus est très important. C'est de cette manière, qu'après 17 ans d'échec, nous avons réussi à formuler des recommandations sur les armes classiques. Je constate qu'il n'y a pas de consensus sur la proposition d'organiser une ou deux réunions pour débattre de ce que nous pourrions faire, de manière générale, pour entretenir la dynamique en ce qui concerne les armes classiques. Les choses ne vont pas évoluer et je ne vais donc pas persister ni insister avec cette recommandation ou proposition.

La Présidente (*parle en anglais*) : S'il n'y a pas d'autres commentaires, je remercie tous les représentants qui ont pris la parole et échangé leurs vues sur cette question.

Comme cela vient d'être dit, à l'évidence, les points de vue divergent sur la question et il y a notamment des interrogations au sujet de la portée qu'auraient de telles discussions. Comme notre collègue turc l'a indiqué, il n'y a manifestement pas de consensus sur le sujet. Nous ne serons donc pas en mesure de prendre une décision à la présente session. Nous allons poursuivre les consultations sur la question pour voir si certaines des divergences peuvent être aplanies. Je tiens à remercier tous les membres pour les opinions qu'ils ont exprimées aujourd'hui.

On m'a demandé de rappeler un certain nombre d'informations concernant la session et les finances.

La Commission du désarmement est un organe subsidiaire de l'Assemblée générale et se réunit une fois par an. Ses sessions sont financées par le budget ordinaire et ne nécessitent pas de fonds supplémentaires. En outre, conformément à la décision 52/492 de 1998, les sessions de fond annuelles de la Commission sont d'une durée de trois semaines. En conséquence, pour la session de 2018, la Commission suivra la pratique habituelle, qui est d'avoir une session de trois semaines. Dans cet esprit, et conformément à la résolution 72/66, le Secrétariat a pris des dispositions pour que la session de fond de 2018 se tienne du 2 au 20 avril.

Questions d'organisation

La Présidente (*parle en anglais*) : Je rappelle que, conformément à la résolution 44/119 du 15 décembre 1989, toutes les questions d'organisation doivent être réglées à la session d'organisation de la Commission du désarmement. Malheureusement, comme je l'ai déjà indiqué à la Commission, nous ne sommes pas en mesure de conclure l'examen des questions d'organisation

en raison de la vacance des postes suivants : vice-président issu du Groupe des États d'Europe orientale; vice-président issu du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes; et vice-président issu du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États. Je saisis cette occasion pour demander aux groupes régionaux concernés de mener toutes les consultations nécessaires pour que la Commission puisse commencer ses travaux de fond le 2 avril, comme prévu, avec un Bureau complet. Je prie également les groupes régionaux qui ont déjà choisi leurs candidats au Bureau de bien vouloir communiquer officiellement ces informations au Secrétariat.

Aucun collègue ne voulant soulever d'autres questions à ce stade, je tiens à remercier toutes les

délégations de leur participation aujourd'hui et de l'accord conclu sur les deux questions de fond de notre ordre du jour provisoire. Cela permettra à toutes les délégations, notamment, comme l'ont indiqué certains membres, les plus petites délégations, de procéder aux préparatifs nécessaires pour que nous entamions notre session de trois semaines dans les meilleures conditions possibles, le 2 avril.

Je remercie toutes les délégations pour leur compréhension et leur coopération. J'ai hâte de travailler avec tous les membres pendant cette session.

La séance est levée à 11 heures.